FLUX ENTRANTS

Principes généraux

- priorité à l'enseignement
- respect des normes sanitaires en vigueur au moment de l'activité projetée

Catégories de flux

Catégorie 1 étudiants, chercheurs, professeurs pour une période longue (min. 1 mois)

Catégorie 2 individus isolés pour une période courte (étudiant, chercheur, professeur, patient, ouvrier, livreur)

Catégorie 3 groupes d'étudiants, chercheurs, professeurs venant pour une période courte (1-4 jours), typiquement pour un colloque, un séminaire, une conférence, un workshop, etc.

Catégorie 4 extérieurs pour assister à une manifestation organisée par des tiers sur un des campus de l' Université de Liège

Par l'application des principes généraux, il découle :

Les **catégories 1 et 2** sont non problématiques :

- Catégorie 1 : système général de testing offert à la communauté ULiège
- Catégorie 2 : prise en charge par un responsable de l'ULiège, qui assure le respect des normes et du tracing

Les **catégories 3 et 4** ne sont ni prioritaires, ni encouragées. Toutefois

- ceux qui souhaiteraient organiser une manifestation de catégorie 3 doivent être conscients que :
  - la manifestation ne doit pas entrer en conflit avec les activités d'apprentissage (organisation en horaires décalés)
  - il y aura peu de locaux disponibles
  - il y aura des contraintes liées à la logistique (coûts, délais)
  - les normes sanitaires peuvent changer rapidement
  - il n'y aura pas de prise en charge par l'Institution des surcoûts liés à la pandémie
- ceux qui souhaiteraient organiser une manifestation de catégorie 4 doivent être conscients que
  - les contraintes de la catégories 3 s'appliquent
  - la priorité est donnée aux catégories 1, 2 et 3

FLUX SORTANTS

Principes généraux

Évaluation des risques par celui qui part, ou par son référent académique ou son supérieur hiérarchique, et donc se renseigner sur :

- les risques sanitaires
- la législation du pays d'accueil (quarantaine, etc.)
- les moyens de transport disponibles
- les recommandations du SPF Affaires étrangères

Par ailleurs,

- il n'y a pas de prise en charge par l'Institution des surcoûts liés à la pandémie
- la centralisation de l'information (traçage), via les outils existants (Modus, etc.), est indispensable pour tout remboursement
- l'autorisation du départ est soumise à une validation par l'Autorité

Catégories de flux

Catégorie 1 étudiants, chercheurs, professeurs partant pour une période longue (min. 1 mois) : Erasmus, stages, année sabbatique, post-doc, etc.

Catégorie 2 des missions ponctuelles (colloques, fouilles, enquêtes de terrain, voyages pédagogiques, visites; etc.) concernant potentiellement toutes les catégories de la commmunauté de l'Université de Liège

Pour la catégorie 1, on attire l'attention sur les points suivants :

- difficultés potentielles du retour, vu le caractère imprévisible de l'évolution de la pandémie à long terme
- l'intérêt d'aller dans une institution qui n'offrirait qu'un nombre (très) réduit d'activités en présentiel

Pour les deux catégories, possibilité de testing lors du retour à l'ULiège.

LIÈGE université